

## Agir ensemble pour faire vivre nos collectifs de travail et nos missions

Dans le Comité Technique de chaque DDI, dans le CHS-CT et dans le CT Spécial placé auprès du Premier ministre, la CFDT portera les revendications de l'ensemble des agents, au-delà des particularismes, quels que soient leur statut, leur grade ou leur mission.

La présence de représentants CFDT est la garantie d'une expression ouverte sur l'évolution de notre administration mais intransigeante sur l'allocation des moyens nécessaires aux personnels pour offrir un service public de qualité aux usagers.

La CFDT n'entre pas dans les bagarres corporatistes, la défense des pré-carrés ou la lutte des places.

Syndicat pragmatique, elle agit aux côtés des agents à la fois au niveau local, ministériel ou interministériel, pour garantir l'avenir des personnels, offrir à chacun des perspectives en matière de carrière et faire reculer les inégalités.

### Les représentants CFDT s'engagent à:

- Revendiquer un travail approfondi sur la définition des missions, l'organisation et le fonctionnement de chaque service.
- Se mobiliser pour l'emploi et les effectifs.
- ♦ Exiger un dialogue social de qualité avec la direction et les services du Premier ministre qui permette un exercice serein de nos missions.
- Porter en CHSCT des propositions en matière d'hygiène, de sécurité et d'amélioration des conditions de travail et à en assurer le suivi.
- Informer et consulter tous les agents, à contribuer à la mobilisation lorsque cela est nécessaire.
- Rendre compte de leurs actions aux CT aux agents de chaque DDI.



## Action publique 2022 et Organisation Territoriale des Services Publics

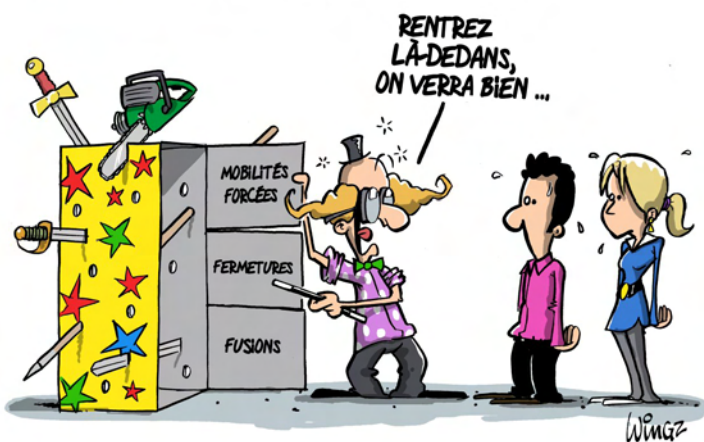
### La CFDT dénonce :

- ◆ Un calendrier intenable, un cadre prescrit, un dialogue social minimaliste, une réflexion menée sans les agents.

### La CFDT revendique :

- ◆ Une entrée par les missions et pas par le budget.
- ◆ Un diagnostic des réformes passées.
- ◆ Une cartographie des services publics et de leurs évolutions.
- ◆ Des études d'impact des réformes proposées.
- ◆ Des politiques de soutien et d'accompagnement des agents ambitieuses.

## RÉORGANISATION DES SERVICES



## Carrière et rémunération

- ◆ La CFDT agit pour le respect des droits et des garanties des agents. Elle pèse pour l'harmonisation par le haut des conditions de travail, des rémunérations, des régimes indemnitaires et des carrières.
- ◆ La CFDT s'est engagée dans PPCR, elle défend son application totale, soit 5 milliards d'euros au profit des agents.
- ◆ La CFDT se bat contre le gel de la valeur du point d'indice et réclame des augmentations de salaires.
- ◆ La CFDT exige la compensation intégrale et durable de la hausse de la CSG.
- ◆ La CFDT revendique la mise en œuvre d'une participation de l'employeur à la protection sociale complémentaire des agents.

## Missions et relations usagers

- ◆ La CFDT affirme qu'après avoir défini les missions de chaque DDI en concertation avec les agents, les moyens et les effectifs doivent être en adéquation avec celles-ci.
- ◆ La CFDT rejette toute approche strictement budgétaire.
- ◆ La CFDT exige le renforcement des équipes sur le terrain pour l'accomplissement des missions auprès des usagers.

## L'action de la CFDT au CT spécial pour les DDI:

- ◆ Création d'un CHSCT, pour aborder les questions communes qui ne peuvent pas être traitées dans chaque cadre ministériel.
- ◆ Harmonisation du reste à payer des agents en restauration collective conventionnée, pouvant représenter jusqu'à 80€/mois d'économies.
- ◆ Mise en place du télétravail dans les DDI.

**VOTEZ,  
FAITES VOTER CFDT**

